

Voilà les raisons qui nous ont amenés à constituer à Luxembourg le Comité national pour la coordination et l'animation de l'Année internationale des personnes handicapées. L'initiative a bénéficié du précieux appui de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, qui a bien voulu accepter la Présidence d'honneur du Comité national.

Ce comité réunit en son sein des personnes handicapées, les délégués des associations les plus représentatives s'occupant des divers handicaps, les représentants des autorités gouvernementales ainsi que des personnalités du monde économique et social.

Il s'est donné les missions suivantes:

- s'efforcer de mettre en pratique chez nous les recommandations de l'ONU pour l'Année 1981;
- sensibiliser l'opinion publique, sociale, économique, politique et culturelle à ces recommandations ainsi qu'aux problèmes essentiels qui se posent aux personnes handicapées dans notre pays;
- contribuer à donner une plate-forme aux handicapés pour exposer leurs points de vue à l'opinion publique luxembourgeoise;
- élaborer à l'adresse des autorités publiques des propositions concrètes visant à rendre la situation des personnes handicapées moins difficile;
- coordonner et soutenir des manifestations organisées par les associations spécialisées, ainsi que des publications d'intérêt général ou particulier.

Dans cette optique, le Comité a organisé lui-même certaines activités dont les plus importantes étaient:

- un débat public animé par Monsieur Ernst Klee sur l'intégration sociale des personnes handicapées;
- une exposition de tableaux et de dessins exécutés par des handicapés psychiques (hôpitaux neuropsychiatriques de Haar/Munich et d'Ettelbruck), précédée d'une séance académique au cours de laquelle le professeur Armand Mergen et le docteur Heinz Lieser ont analysé des relations entre l'art et le handicap psychique, alors que les artistes Hildegard Krost et Alexandre Bildau